

Le Programme Local de l'Agriculture en actions sur le Pays de Rennes

Lettre n°8 – octobre 2015



Agenda

23 octobre 2015 à Noyal sur Vilaine
Forum We&Nôve : l'industrie agroalimentaire & transition écologique

4 novembre 2015 à Châteaugiron
Rencontres de l'Agriculture en Pays de Rennes : « Comment les agriculteurs s'engagent pour le climat »

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris
COP 21 : Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

21 et 22 janvier 2016 à Acigné
Forum interrégional Energie-Climat : Energie et atténuation du changement climatique du territoire à la ferme



Brèves d'actualités

Une première unité d'injection de biométhane voit le jour au GAEC du Champ Fleury à Liffré



Lu sur le web

[Assises de la Forêt et du Bois](#)

La filière Bois-énergie sur le Pays de Rennes

Chaudières collectives, individuelles...l'association AILE accompagne le développement

[Lire la suite page 2](#)



Paroles à...

Collectif Bois Bocage : structurer une filière au niveau départemental

Le collectif bois bocage 35 est chargé de promouvoir, de développer et de structurer la filière bois-bocage dans une dynamique de territoire...

[Lire la suite page 3](#)

A Chartres-de-Bretagne, chaudière collective, plateforme de stockage et réseau de chaleur

Dans cette commune, la piscine intercommunale et les serres municipales sont chauffées au bois. Une des chaudières alimente aussi un réseau de chaleur...

[Lire la suite page 4](#)

Tout le bois de l'exploitation passe dans la chaudière

Agriculteur à Mouazé, Michel Barbé utilise le bois de ses haies pour chauffer sa maison et toute son eau chaude...

[Lire la suite page 5](#)

Gros travaux d'abattage : un service clé en main

Pierrick Gibet, agriculteur à Chevaigné, a fait appel à une entreprise privée pour réaliser un gros chantier d'abattage d'arbres et à une CUMA pour le broyage...

[Lire la suite page 6](#)

Au Val d'Ille : aller plus loin avec le programme Breizh Bocage 2

La restauration du bocage se poursuit sur le territoire avec Breizh Bocage 2 et un nouvel axe de travail, l'entretien des haies...

[Lire la suite page 7](#)

La filière Bois Energie sur le Pays de Rennes

Chaufferies collectives, individuelles... l'association AILE accompagne le développement de la filière au travers du plan bois énergie breton.

Le Pays de Rennes à l'exemple du département connaît un développement de la filière bois énergie. L'Ille et Vilaine possède en effet le plus grand nombre d'installations de chaufferies bois et est le plus gros consommateur de bois énergie des départements Bretons.

Sur le plan agricole, le département compte 180 chaudières sur des exploitations agricoles soit près de la moitié des installations de la région. Cette dynamique est liée dans certaines zones à la création de filière locale impliquant des agriculteurs qui exploitent le bois de bocage et des collectivités qui ont investies dans des chaudières collectives en privilégiant cet approvisionnement. Elle est moins vraie dans le Pays de Rennes qui compte seulement 25 chaudières agricoles. Seule la communauté de communes de Châteaugiron s'est engagée auprès de l'association Haie'nergie.

Sur le territoire du Pays de Rennes, il s'agit plutôt de grosses chaufferies qui nécessitent de gros volumes de bois. Quelques collectivités ont investi dans des chaudières collectives. Il existe des réseaux de chaleur urbains et des projets sont en cours. Ces installations utilisent tous types de bois et viennent accroître d'autant le marché du bois énergie. A noter que le bois bocager ne contribue que pour 5% à l'approvisionnement des chaufferies bretonnes.

Le développement de la filière est notamment assuré par l'association AILE (association d'initiatives locales pour l'énergie). Elle a été créée en 1995 par l'ADEME Bretagne et les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles) de l'Ouest. Elle est spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables en milieu agricole et rural.

« Dès le départ, nous avons été sensibilisé à l'accompagnement sur la plantation de haies pour que le bois de bocage s'inscrive dans la durée » indique Joseph

Chabin, président de AILE.

AILE est chargée de l'animation du Plan bois énergie Bretagne financé par l'Ademe, le Conseil Régional, les Conseils départementaux et l'Europe. A ce titre, elle accompagne les exploitations agricoles, les entreprises et les collectivités qui souhaitent installer des chaudières à bois déchiqueté, de la définition du projet à sa réalisation. Depuis sa création, elle a acquis de nombreuses références sur le montage de projets (aspects juridiques, techniques...).

Du côté de l'offre de bois, elle participe à la structuration de l'approvisionnement en bois.

En parallèle, AILE assure aussi une mission d'expertise. Dans ce cadre, elle s'est intéressée aux plantations de saules comme les taillis à très courte rotation. L'idée était de diversifier la ressource sur le territoire et de la sécuriser.

« Même si l'intérêt de valoriser le bois de bocage fait doucement son chemin, il existe de nombreux freins. C'est une énergie plus compliquée à utiliser que le gaz, le fuel ou l'électricité. Il faut s'assurer de la ressource, pouvoir assurer des débouchés, mettre en place la logistique. Nous avons un gros travail de sensibilisation à réaliser. L'enjeu est plus large que le seul aspect énergétique. Que vaut le paysage ? Que vaut la biodiversité ? Ce sont toutes ces questions qui se posent » conclut le président.

Pour en savoir plus sur l'association Aile et le Plan Bois Energie Bretagne

www.aile.asso.fr



Collectif Bois Bocage : structurer la filière au niveau départemental

Le collectif bois bocage 35 est chargé de promouvoir, de développer et de structurer la filière bois de bocage dans une dynamique de territoire.

L'association CBB 35 a été créée en 2011 à l'initiative du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et de l'association AILE (association d'initiatives locales pour l'énergie). Elle est composée de collectivités locales, d'associations de producteurs et d'industriels du bois. L'association travaille en partenariat avec des structures existantes: AILE, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, FD CUMA, SCIC énergie du Pays de Dinan...

« Après la période des remembrements puis la prise de conscience de la nécessité de replanter soutenue par le programme Breizh Bocage, s'est posée la question de la pérennité des haies. Il fallait pouvoir valoriser le bois pour inciter les agriculteurs à conserver les haies » se souvient Marcel Dubois, président du collectif, agriculteur à Mellé.

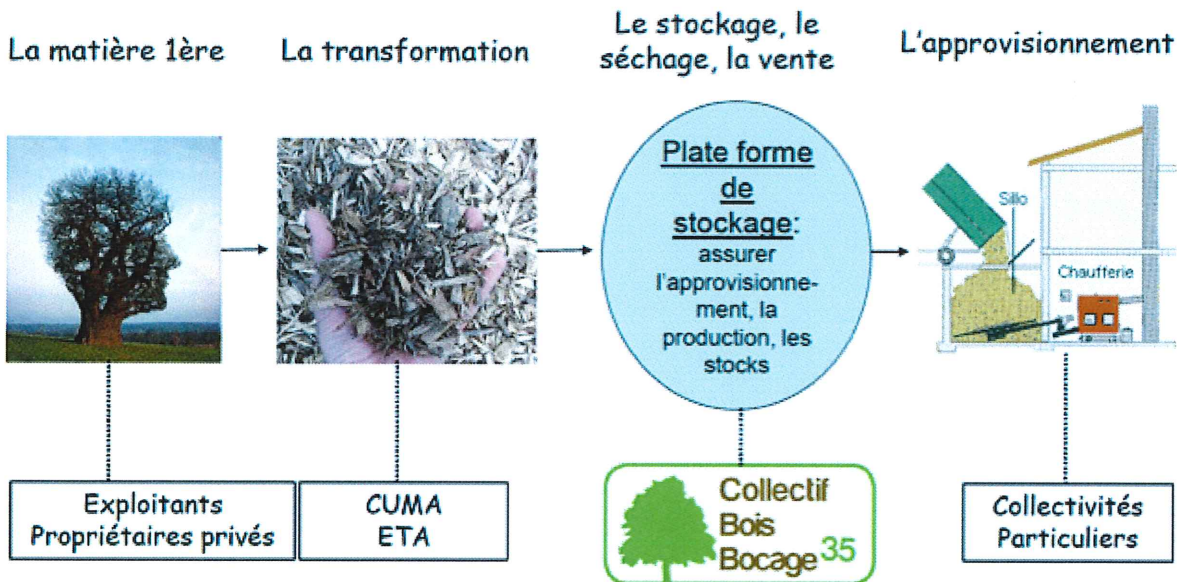
Le bois déchiqueté s'est avéré la solution la plus adaptée pour mécaniser au maximum les opérations, être performant au niveau de l'abattage. D'où la création du collectif bois énergie. « L'objectif est de fédérer les structures existantes pour pouvoir être plus efficace, répondre à des appels d'offres et offrir ainsi des débouchés aux agriculteurs » résume Marcel Dubois.

Pour simplifier le travail des agriculteurs, l'association propose différentes prestations : plantations de haies, paillage avec remorque distributrice, entretien (élagage, émondage, recépage), organisation de chantiers clé en main (abattage, broyage,

transport, vente).

Sa principale activité reste l'achat et la vente de bois. L'association gère les flux de plaquettes disponibles sur les trois sites de stockage répartis sur le département (Iffendic, Saint Sauveur des Landes, Châteaugiron). Les plateformes sont approvisionnées par les producteurs locaux dans un rayon de 20 km. Les plaquettes sont vendues auprès de chaudières collectives et individuelles sur des exploitations agricoles. CBB35 vend aussi des copeaux pour le paillage.

« Le souci actuellement est de trouver des débouchés car il y a beaucoup de bois sur le marché. Or, sur le plan économique, le bois de bocage est moins compétitif que le bois forestier compte tenu des charges plus importantes, de l'ordre de 24 à 25 €/MwH contre 22€/MwH pour les grosses chaudières, alimentées avec du bois autour de 30 à 40% d'humidité » explique le président. Nous sommes d'accord pour maintenir un maillage bocager sur le territoire mais il faut que les élus soient sensibles à nos problématiques. »



Pour plus d'infos



A Chartres-de-Bretagne, chaudière collective, plateforme de stockage et réseau de chaleur

Dans cette commune, la piscine intercommunale et les serres municipales sont chauffées au bois. Une des chaudières alimente aussi un réseau de chaleur.

« En 2005, au sein du syndicat intercommunal qui regroupe 12 communes(1), nous avons fait le choix d'installer une chaudière collective au bois pour chauffer le nouvel équipement aquatique » explique Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne. L'installation, située dans le sous-sol de la piscine, permet de chauffer l'eau des bassins, les locaux administratifs, les vestiaires, la cafétéria et la salle de fitness.

En parallèle, la municipalité de Chartres-de-Bretagne prestataire pour le syndicat intercommunal, a donc créé une plateforme pour le stockage du bois déchiqueté destiné à l'alimentation de la chaudière. « Dès le départ, notre approche a été de valoriser les ressources de biomasse du territoire qui peuvent répondre à des besoins pour des équipements collectifs dans un esprit de gestion rationnelle» souligne Philippe Bonnin.

Toutes les communes du périmètre sont sollicitées pour apporter leurs produits de coupe issus de l'entretien de leurs arbres et bois. La plateforme accueille également les tailles de route de la DIR Ouest et du département. « Nous répondons également à la demande de particuliers et d'agriculteurs qui ont besoin de supprimer des haies » indique le maire.

La commune a également lancé un programme de plantations de 2 kms de haies chaque année sur des délaissés communaux (proximité d'échangeurs, de rivières...). Mais ces plantations ne seront productives que dans 7 à 8 ans.

Les plaquettes sont séchées pendant plus d'un an en extérieur ou sous des tunnels. La plateforme est excédentaire en bois et dispose de plus d'un an de réserve. D'une puissance de 500 KW, la chaudière de la piscine représente un besoin de 900 T de plaquettes par an. « Ce type d'installation a un meilleur rendement lorsqu'elle est en pleine charge » rappelle Philippe Bonnin. Elle produit davantage de calories que les stricts besoins de

l'équipement aquatique. La commune de Chartres de Bretagne a donc proposé au syndicat intercommunal de racheter des calories via un réseau de chaleur menant au centre culturel à 200 m et à la halle polyvalente à 60 m.

De même, il y a 7 ans, la chaudière à fuel qui chauffait les serres municipales a été remplacée par une chaudière à bois. Grâce à cela, la facture énergétique a été divisée par deux. Primée Ville Fleurie (4 fleurs), la municipalité produit près de 20 000 plants horticoles dans ses serres.

A l'exemple du bois énergie, la municipalité de Chartres de Bretagne privilégie de plus en plus toutes les formes d'énergies renouvelables ou alternatives présentes sur son territoire.

(1) Bourgbarré, Bruz, Chartres de Bretagne, Chavagne, Corps-Nuds, Laillé, Noyal-Châtillon sur Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche.



Pour plus d'infos

www.ville-chartresdebretagne.fr

Tout le bois de l'exploitation passe dans la chaudière

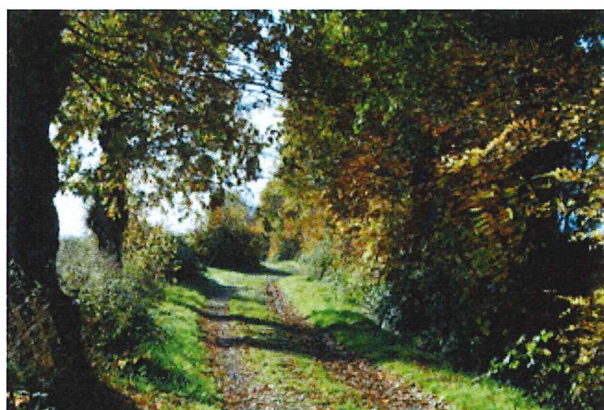
Agriculteur à Mouazé, Michel Barbé utilise le bois de ses haies pour chauffer sa maison et toute son eau chaude.

« Sur mon exploitation, tout le bois émondé est utilisé pour chauffer la maison et l'eau chaude pour les besoins de la famille et de l'élevage pour le nettoyage du tank, de la salle de traite et la buvée des veaux notamment » explique Michel Barbé, producteur de lait à Mouazé. En 2005, il a investi dans une chaudière à bois qui peut recevoir des copeaux. D'une puissance de 18 kW, elle a une réserve de deux jours et l'agriculteur a installé un hangar de stockage à proximité.

« J'ai toujours utilisé du bois car la maison était déjà équipée d'une chaudière pour du bois bûche, même du temps de mes parents » indique le producteur laitier. « Quand il a fallu changer la chaudière, j'ai opté pour le bois déchiqueté. » « Le bois bûche nécessitait beaucoup de travail rappelle l'éleveur. Je voulais garder le bois sans avoir cette contrainte. En plus, je trouvais aberrant de brûler les branches d'émondages dans le champ et de ne pas le valoriser. »

Pour le broyage du bois, il fait appel à la Cuma de Saint Sauveur des Landes qui est équipée d'une déchiqueteuse. Pour une prestation de l'ordre de 220€/heure, elle vient une ou deux fois par an broyer les branches. Les copeaux sont d'abord séchés sur une plateforme dans un hangar tout l'été. Une fois secs, ils sont montés dans un grenier grâce à une vis sans fin et tombent directement dans la réserve de la chaudière. « Tout est mécanisé. Il y a moins de manutention. »

La chaudière fonctionne d'octobre/novembre jusqu'au mois d'avril/mai. « Nous consommons 40 à 50 m³ chaque année » précise Michel. L'exploitation compte 3 kms de haie mais toutes ne sont pas valorisables. En 2011, Michel a planté 400 m de haies mais elles ne seront pas opérationnelles avant une dizaine d'années. Michel est très satisfait de son système. « On continue à entretenir nos haies mais surtout, contrairement à auparavant, on valorise tout notre bois » résume-t-il.



Gros travaux d'abattage : un service clé en main

Pierrick Gibet, agriculteur à Chevaigné, a fait appel à une entreprise privée pour réaliser un gros chantier d'abattage d'arbres et à une Cuma pour le broyage.

« Cet hiver, j'avais 500 mètres de bois à couper le long d'une rivière. Du fait de la présence du cours d'eau, le chantier était compliqué » explique Pierrick Gibet exploitant agricole à Chevaigné à la tête d'un atelier laitier avec 33 ha. Pour ce chantier un peu exceptionnel, il a donc préféré utiliser les services de l'entreprise Mivois Environnement de Betton qui dispose de matériels adaptés.

L'entreprise de travaux publics est intervenue en mars avec une pelle à chenille équipée d'un bras de coupe avec sécateur. En une demi journée tout était bouclé et les troncs alignés dans la parcelle pour un coût de 95 €/heure. Ensuite, la Cuma de Saint Sauveur des Landes est intervenue avec une déchiqueteuse pour le broyage des troncs (220€ /heure). Pierrick a récolté ainsi 200 m3 de plaquettes qu'il a stocké pendant un mois. « Je les ai fait sécher dans ma fumière qui était vide ». Les plaquettes ont servi à alimenter une chaufferie collective de Rennes qui chauffe les quartiers sud de la ville. C'est la Cuma qui s'est occupée de tout.

« Malgré la saison, les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions sans abimer le sol estime l'éleveur. Si j'avais dû le faire moi-même, le chantier aurait traîné en longueur avec des risques d'inondations dans la parcelle. Surtout, je n'ai quasiment rien eu à faire à part transporter les plaquettes à la fumière.» La motivation n'est pas économique. « La vente des plaquettes (2600 €) a

permis de couvrir aisément les frais de coupe et de broyage. Mais si je compte le temps de manutention pour le broyage et le stockage, cela s'équilibre » indique-t-il.

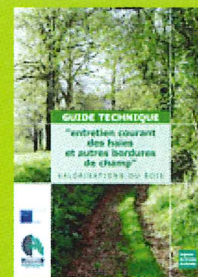
Depuis trois ans maintenant, il fait appel à la déchiqueteuse lorsqu'il fait lui-même, un chantier d'élagage. « Je garde les bûches pour ma consommation personnelle. Le broyage évite de brûler les branches restantes » apprécie Pierrick.



Pour plus d'infos sur l'entretien et la gestion du bocage :

<http://www.crfp.fr/Bretagne/pdf-information/guide-bocage.pdf>

« Guide technique pour l'entretien courant des haies et autres bordures de champ »



<http://www.bioenergie-promotion.fr/wp-content/uploads/2011/01/La-haie-r%C3%A9servoir-%C3%A9nergie-P%C3%B4le-agronomie-Bretagne-2009.pdf>

« La Haie : réservoir d'énergie »

Communauté de Communes du Val d'Ille : aller plus loin avec le programme Breizh Bocage 2

La restauration du bocage se poursuit sur le territoire avec Breizh bocage 2 et un nouvel axe de travail, l'entretien des haies.

Située au nord de Rennes, la communauté de communes comprend 10 communes (1) et compte près de 20 000 habitants. Sur le plan du paysage, le territoire se divise en deux zones : au sud des communes périurbaines denses en habitat, au nord des communes plus rurales avec une plus forte densité bocagère.

« Signataire d'un contrat nature, notre territoire est particulièrement sensibilisé à la trame verte » explique Philippe Monnerie, vice président en charge de l'environnement.

Depuis 2010, la communauté de communes du Val d'Ille s'est engagée dans le programme Breizh Bocage. Un programme régional d'accompagnement à la replantation de haies. La communauté de communes en assure la mise en œuvre (travaux de plantation) et l'animation. Plants, paillage, plantations, entretien : les travaux étaient entièrement pris en charge. Lors de ce premier programme, le principal objectif a été de restaurer le bocage en replantant sur des parcelles agricoles. Après les remboursements dans les années 80-90, certaines communes avaient un bocage dégradé.

Après 5 ans, le bilan est très positif avec la plantation et la restauration d'environ 70 kms de haies, 5 ha de bosquets et 180 bénéficiaires (agriculteurs, collectivités, particuliers) dont les 2/3 sont des agriculteurs.



A partir de 2015, la nouvelle programmation du programme de développement rural breton permet au dispositif Breizh Bocage de se poursuivre jusqu'en 2020. « Cette fois, nous allons plus nous focaliser sur le qualitatif que le quantitatif » explique Philippe Monnerie. Objectif : impliquer plus les bénéficiaires dans les travaux pour qu'ils s'approprient la haie, et les sensibiliser à la taille des arbres. « Nous savons que le principal frein à la plantation, ce n'est pas l'implantation mais son entretien. A terme, l'idée serait de mettre en place un service d'entretien des haies » précise-t-il.

Parallèlement, la communauté de communes du Val d'Ille s'investit dans la mise en place d'une filière bois énergie avec pour objectif de valoriser le bois de bocage. Des chantiers de broyage ont été mis en place en particulier chez les exploitants agricoles pour valoriser les branches issues de l'émondage des haies, et les transformer en plaquettes destinées au chauffage ou au paillage des espaces verts sur le territoire de la communauté de communes. Un travail est également démarré pour réfléchir à la structuration d'une filière bois bûche locale.

(1) Guipel, Langouet, Melesse, La Mézière, Montreuil-le-Gast, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Gondran, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Symphorien, Vignoc



Pour plus d'infos

[Plaquette Breizh Bocage 2015-2020©](#)

Le bénéficiaire doit réaliser les travaux préalables à la plantation :

- dans le cadre d'une Plan de gestion d'entretien de haies boisées (PGE) élaboré par le bénéficiaire et les services de la communauté de communes.
- dans le cadre d'une restauration de haies existantes (nettoyage des arbres morts, paillage, entretien des haies).

Des frais autres qu'une plantation peuvent être compris (paillage, matériel, etc.) et être à la charge du bénéficiaire. Les travaux de plantation sont pris en charge par la communauté de communes.

Contact
Communauté de communes du Val d'Ille
Service Développement
Le Manoir 35120 Montreuil-le-Gast
02 99 86 19 86
cc.valille@wanadoo.fr

Un programme soutenu et financé par :

Programme Breizh Bocage 2 2015 - 2020
agriculteurs, collectivités, particuliers

Les haies, si elles sont bien entretenues, ont un rôle crucial à jouer dans la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

Le projet de plantation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la communauté de communes.

Rédaction : Isabelle Legendre, Illustrations : Val d'Ille